

DEC140836DAJ

Décision portant délégation de signature à Patrick Nedellec, directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC132256DAJ du 4 septembre 2013 portant fin de fonction et nomination de M. Patrick Nedellec, aux fonctions de directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} - Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Patrick Nedellec, directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS :

- les accords de coopération scientifique avec des partenaires académiques de l'espace européen et hors espace européen à l'exception de ceux entrant dans le champ de compétence des délégués régionaux ou de ceux créant une structure opérationnelle de recherche du CNRS.

Art. 2 - La décision DEC132258DAJ du 1^{er} octobre 2013 portant délégation de signature au directeur de la DERCI est abrogée.

Art. 3 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 février 2014

Alain Fuchs